

Mme Marie-Josée Méthot
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Bonjour Madame Méthot,

Je vous écris pour vous faire part de ma position en faveur du tracé nord du Ministère des transports du Québec et du fait même condamner la variante sud qui passerait derrière chez moi.

Les raisons qui soutiennent ma position sont nombreuses et elles sont toutes soutenues par des faits qui ont été présentés au cours des audiences publiques du BAPE ainsi que par l'entremise des représentants du comité de citoyens de mon quartier qui est en faveur de la variante nord du tracé de la 410.

D'abord, je tiens à souligner que je suis propriétaire d'une maison sur la rue des Incas depuis mai 2005 et que lors de l'achat de la maison, mon conjoint s'était informé auprès du Ministère des transports et on lui avait dit que la proposition du tracé sud de la 410 n'avait pas été retenue. Nous étions donc soulagés de savoir que la quiétude du quartier de notre future maison serait préservée.

L'environnement et le quartier dans lequel se trouve notre maison nous a charmés et nous savions que les maisons qui y étaient à vendre étaient rares puisque les gens qui y vivaient s'y plaisaient et y demeuraient longtemps. Nous voulions une maison à la campagne sans toutefois s'éloigner de la ville et c'est exactement ce que nous avons trouvé en s'y installant. La quiétude, l'intimité et la richesse de la nature environnante sont les premiers points que nos amis et nos familles

remarquent lorsqu'ils sont chez nous. D'ailleurs, plusieurs de nos couples d'amis et de collègues nous demandent de surveiller pour eux toutes les possibilités de maisons à vendre dans notre quartier puisqu'ils souhaiteraient s'y installer et y fonder une famille comme nous projetons de le faire. De plus, nos parents étaient plus qu'emballés de savoir que leurs petits enfants pourraient évoluer dans un milieu sain et paisible comme le notre.

Advenant le prolongement de l'autoroute 410 dans le champ derrière notre maison, notre vie serait chambardée pour plusieurs raisons dont les suivantes :

- La construction de l'autoroute durerait plusieurs années ce qui entraînerait beaucoup de dérangement au niveau sonore et sur le plan de la qualité de l'air (pollution). Les vents dominants de notre quartier proviennent du secteur du tracé potentiel de la variante sud. Les bruits (+ de 50 décibels) nous empêcheraient de profiter de la nature et de la tranquillité de notre terrain le jour en plus de perturber sérieusement notre sommeil la nuit. Quant à la pollution (poussière, gaz atmosphériques et smog), elle viendrait annuler tous les bénéfices d'un secteur où les terrains sont richement boisés et abritent une faune et une flore diversifiée et appréciée des résidents.
- La valeur immobilière de notre maison serait moindre. Une partie importante de sa valeur immobilière est attribuable à son emplacement géographique et à son environnement recherché.

J'enseigne actuellement au primaire et au baccalauréat en enseignement primaire. Une des valeurs que j'enseigne et à laquelle je tiens est de toujours

voir les multiples facettes des choses pour arriver à faire un choix éclairé. J'ai donc tenté de faire l'exercice moi-même au sujet du tracé de la 410.

Au départ, j'étais sympathique à la cause des propriétaires de la Ferme Ste-Catherine qui seraient touchés par la construction du prolongement de la 410. Ces gens me semblaient vaillants et j'avais vu l'évolution de la ferme au fil des ans (construction de la nouvelle demeure et rénovation du kiosque) ce qui m'amenait à croire que ces gens étaient fiers et qu'ils étaient probablement très attachés à leur entreprise.

Par contre, maintenant que j'ai un peu plus d'expérience, de recul et d'information au sujet de la Ferme, je constate que je **serais définitivement en faveur de la variante nord du tracé** qui dérangerait 1 famille (dans le secteur de la Ferme Ste-Catherine) plutôt que les 300 quelques familles que nous serions à être touchées par la variante sud.

J'ai su que le propriétaire de la Ferme Ste-Catherine savait que le Ministère des transports projetait de prolonger la 410 sur le terrain de 40 hectares de la Ferme au moment de l'achat, il y a trente ans de cela. Malgré tout, cet homme et sa famille, ont choisi (acte réfléchi fait par des adultes avertis) d'acheter la ferme. Il a consciemment planté des pommiers qui produisent un des 2 principaux produits provenant directement de la ferme, dans la zone ciblée pour le prolongement de la 410. Sur 40 hectares de terrain, pourquoi choisir (puisque c'était bel et bien un choix) de planter les pommiers exactement à cet endroit? Un simple calcul mathématique nous permet de savoir qu'actuellement, environ 9 hectares des terrains de la ferme sont exploités. Il reste donc 31 hectares disponibles pour planter des pommiers et des fleurs (deuxième produit provenant directement de la ferme). Étant moi-même résidente du secteur, je

peux supposer que ces 31 hectares seraient propices à l'implantation de nouveaux pommiers puisque sur mon terrain, j'ai moi-même 7 pommiers sauvages productifs sur un terrain de près d'un acre...

L'autre argument majeur qui me fait pencher pour la variante nord du tracé est la question de relève familiale sur la ferme. Aux dernières audiences publiques du BAPE, il a été mentionné que le débat autour de l'emplacement de la future autoroute 410 n'aurait même pas eu lieu s'il n'y avait pas eu de relève familiale à la Ferme Ste-Catherine. Je remets cet argument en question pour deux raisons. La première étant qu'il m'aurait semblé normal qu'un père qui prévoit léguer sa ferme à sa fille prépare ce passage de manière à ce que cette dernière puisse poursuivre ce qu'il a entrepris et même faire encore mieux. Comment se fait-il alors que cette homme fournisse autant d'énergie à défendre la valeur de son terrain pour sa fille alors qu'il n'a pas trouvé le temps ni l'énergie de planifier l'implantation de nouveaux pommiers dans un autre secteur de sa ferme? Cet agriculteur averti avait pourtant trois bonnes raisons de le faire :

- L'autoroute risquait de se prolonger dans son verger. Les pommes étant une de ses 2 plus grandes sources de revenus (selon ses dires). Il a eu trente ans pour y penser...
- La durée de vie d'un pommier est de 20 ans. Au bout de ces années, il n'est plus productif et ça prend environ 7 ans à un pommier avant de donner de belles pommes. Ayant planté ses pommiers en 1984, il savait déjà qu'en 2004 il aurait besoin d'avoir d'autres pommiers productifs. Ce qu'il aurait logiquement prévu depuis 1997. Entre 2006, bientôt 2007 et 1997 ça lui laissait 10 ans pour réagir. Ça fait un long blanc de mémoire... ou une mémoire sélective.

- Sa fille étudiait en agronomie. Un des principaux aspects de cette formation est de rendre l'entreprise familiale rentable et prospère... Lorsque j'enseigne à l'université, je m'assure que mes étudiant(e)s mettent en pratique ce qu'ils apprennent au cours de leur formation. Ce n'est pas seulement à la fin de leur baccalauréat qu'ils deviennent des enseignant(e)s, c'est un processus de quatre ans au cours duquel ils sont soutenus et encadrés. Si je me fie à mes propres observations, la Ferme ne semble pas être devenue plus prospère et elle n'a pas diversifié ses produits depuis les cinq dernières années... Si le propriétaire de la Ferme Ste-Catherine tenait tant que cela à ce que sa fille prenne la relève, ne lui aurait-il pas préparé le terrain sachant ce qui l'attendrait à cours terme avec le prolongement de la 410?

Finalement, je constate que ce que la Ferme aurait à perdre dans ce prolongement c'est en fait l'emplacement de son kiosque et la maison familiale. Cette dernière ayant consciemment été construite à cet endroit tout en connaissant la possibilité d'avoir à reconstruire advenant le prolongement de la 410. Sur les 31 hectares de terrain restants, il doit bien y avoir un emplacement disponible pour la nouvelle résidence et les bâtiments de ferme. Quant au kiosque, il pourrait tout simplement être déplacé. Les gens qui s'y rendent à chaque été continueront d'y affluer même s'il est un peu plus loin. La preuve, c'est que plusieurs personnes ont signé la pétition placée près du comptoir-caisse. Quant à moi, cette pétition est plus représentative de l'appréciation des produits offerts à la clientèle que du vrai débat. La très grande majorité des gens qui ont signé ne seront pas directement affectés dans leur vie quotidienne par aucun des deux tracés du prolongement de l'autoroute. Pourquoi se prononceraient-ils alors sur ce sujet? Leur signature ne témoigne

seulement que de leur sympathie envers les propriétaires de la Ferme et encore... Ça peut tout simplement être parce qu'ils ne souhaitent pas changer une habitude de consommation.

Entre modifier la vie de quelques acheteurs de pommes, de légumes (pas produits sur place) et de fleurs et celle de 300 familles qui vivront quotidiennement avec les conséquences du prolongement de l'autoroute, le choix m'apparaît des plus clairs, justifié et évident. **Le prolongement de l'autoroute 410 doit se faire par le tracé nord du Ministère des transports du Québec.**

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce mémoire et de tenir compte des aspects ici présentés pour la suite des événements.

Christine Vinette

Sherbrooke (Québec)
J1N 2X8